



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 novembre 2019

### Le service public solidaire de l'électricité

Depuis le 14 novembre, les équipes d'ENEDIS sont mobilisées 24h sur 24 pour rétablir l'électricité dans les foyers de la Drôme, l'Ardèche, du Rhône, l'Isère et les Alpes maritimes soit 330 000 sites coupés au pic de la période après des chutes de neige exceptionnelles.

Grâce au renfort de la Force d'intervention rapide d'électricité d'ENEDIS, les 2300 techniciens ont rétabli la quasi-totalité des clients concernés. Dès ce soir, il ne devrait rester que quelques sites non encore alimentés.

« Cette mobilisation exceptionnelle montre la capacité du gestionnaire de réseau de distribution à assurer un service public solidaire d'électricité d'un bout à l'autre du territoire » a déclaré Jean François CARENCO, Président de la CRE qui salue également l'engagement des agents de RTE et l'appui des collectivités locales.

La CRE tient à rendre hommage à ces femmes et ces hommes encore présents sur le terrain pour réparer le réseau d'électricité et sécuriser les installations au profit de nos concitoyens.

#### Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – [anne.monteil@cre.fr](mailto:anne.monteil@cre.fr)

*Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.*